

1.3. ADMINISTRATEUR·TRICE

Qualifications, connaissances et expériences demandées

- diplôme de l'enseignement supérieur ou une expérience probante en rapport avec le mandat
- connaissance suffisante de la Croix-Rouge de Belgique (statuts, missions, structure, activités), du Mouvement Croix-Rouge et de ses principes ou engagement à l'acquérir dans un délai de six mois
- soit détenteur·trice d'une expertise pointue utile à la CRB-CF
- soit détenteur·trice d'une solide expérience Croix-Rouge

Qualités personnelles attendues

- adhérer aux principes et valeurs humanitaires du Mouvement
- adhérer aux principes de bonne gouvernance
- vision stratégique et capacité de projection à long terme
- capacité d'analyse
- capacité à travailler en équipe
- relations dans les milieux économiques, politiques et sociaux

Conditions d'accès

- disponibilité suffisante en regard de la fonction
- déclarer ses engagements auprès d'autres organisations humanitaires, politiques, sociales ou commerciales
- n'occuper aucun mandat politique
- ne pas avoir occupé le mandat visé pour trois termes (le mandat entamé en cours de terme par cooptation ne compte pas dans la limite), une demande motivée de dérogation peut être soumise à l'instance supérieure